

## **Nos Indicateurs de l'Égalité Professionnelle Femmes-Hommes**

**Année 2024**

*1. Indicateur « Ecart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes »*

	Score sur 35 points
Ecart de taux d'augmentations individuelles	<b>35</b>

Cet indicateur évalue le pourcentage de femmes et d'hommes qui ont perçu une augmentation individuelle dans l'année, et mesure les éventuels écarts.

*2. Indicateur « Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations »*

	Score sur 10 points
Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	<b>10</b>

Cet indicateur mesure la proportionnalité entre les femmes et les hommes parmi les dix plus hautes rémunérations de l'entreprise.